



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Inquiétudes des entreprises

Question au Gouvernement n° 149

### Texte de la question

#### INQUIÉTUDES DES ENTREPRISES

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Danielle Brulebois.

**Mme Danielle Brulebois** . Ma question s'adresse également au ministre chargé de la souveraineté industrielle : alors que nous avons réussi à instaurer un climat économique porteur et dynamique, à faire reculer le chômage jusqu'à 5 % dans mon département, le Jura, je souhaite l'alerter de la dégradation qu'y subissent la trésorerie et le moral des artisans, commerçants, patrons de TPE, PME ou entreprises de taille intermédiaire. Les difficultés évoquées sont nombreuses : coût de l'énergie et de la décarbonation, taxe carbone, lourdeur des charges, concurrence des pays asiatiques, protectionnisme des grandes puissances, dénigrement de la plasturgie et de la chimie. L'industrie de transformation, très importante dans le Jura comme partout en France, consomme beaucoup d'électricité : avec la fin, prévue en 2025, de l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique, elle aurait besoin au plus vite de visibilité et de stabilité concernant le prix de cette énergie.

**M. Pierre Cazeneuve** . Très bien !

**Mme Danielle Brulebois** . Certains signaux doivent nous alerter : la construction, par exemple, est en chute libre. La Fédération française du bâtiment, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, la Confédération des petites et moyennes entreprises, les chambres consulaires tirent la sonnette d'alarme au sujet du ralentissement de l'activité et de la baisse des commandes.

**M. Pierre Cordier** . La sonnette d'alarme, cela fait deux ans que nous la tirons aussi !

**Mme Danielle Brulebois** . Quand le bâtiment va, tout va, dit la sagesse populaire ; quand il ne va plus, c'est inquiétant.

**M. Pierre Cordier** . Fallait en parler à Bruno Le Maire !

**Mme Danielle Brulebois** . Au cœur des préoccupations actuelles figurent certaines mesures du projet de loi de finances pour 2025 : hausse des taxes et de la fiscalité, réduction des allègements de charges dont font l'objet l'apprentissage et les bas salaires. Signalons toutefois une bonne nouvelle : si longtemps promis et attendu, le projet de loi de simplification de la vie économique, visant, comme l'indique son intitulé, à simplifier de manière drastique les charges et normes administratives, figure désormais à notre ordre du jour. La commission spéciale chargée de l'examiner, dont je fais partie, entamera ses travaux demain.

Nous avons donné un cap à la réindustrialisation de notre pays et permis de créer 2 millions d'emplois. L'urgence est de garder cette boussole et de rétablir la confiance des acteurs du monde économique.

Qu'entendez-vous leur dire afin de les rassurer ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

**M. Antoine Armand, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie** . Je vous remercie de votre question. Nous avons siégé ensemble sur les bancs de la commission des affaires économiques et je connais votre engagement, également en tant que membre titulaire du Conseil national de l'industrie sous la précédente législature, pour soutenir l'emploi industriel, les TPE, les PME et l'ensemble des entreprises françaises.

Nous sommes face à une situation conjoncturelle mondiale particulièrement délicate et les récents résultats électoraux aux États-Unis nous appellent, comme l'a souligné le Premier ministre, à travailler davantage ensemble, en Européens, pour soutenir la croissance et la compétitivité européennes. Nous devons le faire sans naïveté aucune. C'est pourquoi la France a inspiré l'évolution des droits de douane sur les véhicules asiatiques, afin de préserver les entreprises qui font face à une concurrence très agressive et hostile.

Ces dernières années, la majorité à laquelle nous appartenons – même si c'est sous une autre forme désormais – a soutenu des réformes indispensables pour le pays et pour les entreprises, qui ont créé des emplois. Cette politique de l'offre doit se poursuivre car elle est la seule à même de favoriser la création d'emplois, l'activité et la croissance en France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.*)

**M. Pierre Cazeneuve** . Eh oui !

**M. Antoine Armand, ministre** . S'agissant des allègements de charges que nous proposons, et pour reprendre les propos du Premier ministre, nous le faisons surtout parce qu'augmenter de 100 euros une personne payée au Smic coûte en définitive 450 euros.

**M. Fabien Di Filippo** . Quatre cent trente-cinq !

**M. Antoine Armand, ministre** . Clairement, cela n'incite pas à augmenter les salaires, alors que nous en avons pourtant besoin pour accroître le pouvoir d'achat. Nous le faisons aussi dans un contexte financier délicat : nous avons bien conscience de l'impact de cette mesure d'allègement sur les finances publiques c'est pourquoi, comme l'a rappelé le Premier ministre, nous sommes prêts à ce qu'elle évolue – nous y travaillons à vos côtés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Danielle Brulebois](#)

**Circonscription** : Jura (1<sup>re</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 149

**Rubrique** : Politique économique

**Ministère interrogé** : Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire** : Économie, finances et industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 novembre 2024